

# DOSSIER d'INFORMATION

*A conserver*

## FORMATION CC AIPSH 2021

*Certificat Complémentaire*  
**Accompagnement et Inclusion des Personnes en Situation de Handicap**

**Retour du dossier d'inscription dûment complété avant le 10 mai 2021**

**SPE Formation**

**6, rue de la Pantarelle – 12000 RODEZ**

**[contact@spe-formation.com](mailto:contact@spe-formation.com) / 05-65-68-30-13**

**[www.spe-formation.com](http://www.spe-formation.com)**

## OBJECTIF de la FORMATION

---

Donner au stagiaire les moyens d'obtenir le Certificat Complémentaire Accompagnement et Inclusion des Personnes en Situation de Handicap, attestant des compétences à assurer en autonomie pédagogique l'animation d'activités physiques ou sportives durant lesquelles sont intégrées des personnes déficientes motrices, sensorielles ou intellectuelles, des personnes ayant une souffrance psychique ou éprouvant des difficultés d'adaptation du fait des carences affectives ou éducatives, et à animer ces activités auprès de groupes constitués exclusivement par ces publics.

## DATES de la FORMATION

---

**CENTRE :** du 24 au 28 mai 2021 / du 07 au 11 juin 2021 / du 21 au 25 juin 2021

**ENTREPRISE :** du 31 mai au 04 juin 2021 / du 14 au 18 juin 2021

**DURÉE :** 175 heures

## CONTENU de FORMATION

---

### FORMATION EN CENTRE : 105 HEURES

---

- UC 1 être capable de conduire un projet d'actions sportives à partir d'une analyse des caractéristiques singulières des différents publics en situation de handicap et d'une prise en compte de leurs environnements
- UC 2 être capable de mettre en œuvre un cycle de séances d'activités sportives en toute sécurité intégrant des personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel
- UC 3 être capable de mettre en œuvre un cycle de séances d'activités sportives en toute sécurité intégrant des personnes en situation de handicap mental ou psychique

### FORMATION EN ENTREPRISE : 70 HEURES

---

La formation en entreprise s'effectuera en alternance et sera réalisée sous le tutorat d'un professionnel. La fonction tutorale est au cœur de l'articulation des fonctions de formation et de production dans l'entreprise. Le rôle de l'alternance est de permettre l'adaptation des différents savoirs à la réalité concrète de leur mise en application. Dans le cadre de l'évaluation, l'alternance devra s'effectuer soit au sein de la structure employeuse du stagiaire, soit dans une association sportive affiliée à la FFH ou FFSA. Toutefois, elle pourra aussi s'effectuer dans d'autres types de structures.

## PREREQUIS

---

- Etre titulaire (ou en cours de formation) d'un BPJEPS spécialité Educateur Sportif, d'un BEES, DEJEPS spécialité Perfectionnement Sportif ou DESJEPS spécialité Performance Sportive.
- Satisfaire à l'épreuve de sélection.

## SELECTION

---

Les candidats seront sélectionnés sur dossier. Le jury se réserve la possibilité de convoquer le candidat, le **12 mai 2021**, à un entretien si les informations communiquées s'avèrent être insuffisantes.

## DISPENSE et EQUIVALENCE

---

-Les titulaires du Certificat de Qualification Handisport (CQH) ou du diplôme fédéral de moniteur de sport délivrés par la FFH obtiennent de droit l'UC1 et l'UC2, s'ils présentent une expérience pédagogique professionnelle ou bénévole (80 heures minimum) dans le domaine, au cours des trois dernières années attestée par le directeur technique national de la fédération française handisport ;  
-Les titulaires de l'Attestation de Qualification en Sport Adapté (AQSA) ou de l'attestation d'encadrement en sport adapté (AESA) délivrée par la FFSA obtiennent de droit l'UC1 et l'UC3, s'ils justifient d'une expérience pédagogique (80 heures minimum) auprès des publics concernés au cours des trois dernières années attestée par le directeur technique national de la fédération française du sport adapté

## COÛT de la FORMATION

---

Le coût total de la formation est donné hors allègement de formation.

Le coût de la formation sera réévalué individuellement en fonction des allègements proposés, au prorata temporis, lors du positionnement et des aides financières allouées par les différentes instances.

<b>CC AIPSH</b>	Heures	Tarif
Stagiaire de la formation professionnelle, relevant d'un dispositif de financement	105	1 312.50 €
Stagiaire en autofinancement, ne relevant donc pas d'un dispositif de financement	105	1 050,00 €
<b>BPJEPS APT + CC AIPSH</b>	Heures	Tarif
Stagiaire de la formation professionnelle, relevant d'un dispositif de financement	840	9 030,00 €
Stagiaire en autofinancement, ne relevant donc pas d'un dispositif de financement	840	6 930.00 €

### Nous attirons votre attention sur les deux points suivants

-dans le cadre d'une demande de financement auprès d'un OPCO, Pôle Emploi, CPF, CPF de transition professionnelle, la demande doit être déposée entre 3 mois à 6 mois avant le début de la formation.

-dans le cadre d'une demande de financement auprès de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, la demande doit être déposée au minimum 1 mois avant le début de la formation.

### Nous contacter pour plus d'information

**Nous pouvons vous aider dans vos démarches de demande de financement**

#### **NOTE IMPORTANTE**

*Cette programmation et ces informations n'ont pas de valeur contractuelle : elles sont susceptibles de modifications et sont soumises à l'habilitation de la DRJSCS Occitanie*

105h	CC AIPSH Centre
70h	CC AIPSH Stage
70h	Vacances

### Certificat Complémentaire Accompagnement et Inclusion des Personnes en Situation de Handicap

#### CC AIPSH 2021

Sept. 2020	Oct. 2020	Nov. 2020	Déc. 2020	Janvier 2021	Février 2021	Mars 2021	Avril 2021	Mai 2021	Juin 2021	Juillet 2021	Aout 2021	Sept. 2021
1	1	1	1	1	1	1	1	1 FÉRIE	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5 FÉRIE	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8 FÉRIE	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10 Dépôt dossier	10	10	10	10
11	11	11 FÉRIE	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12 Sélection	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13 FÉRIE	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14 FÉRIE	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15 FÉRIE	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
	31		31	31		31		31		31	31	